



Circulaire n° 4418 du 21/05/2013

Concours de photographies de lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale en Fédération Wallonie-Bruxelles

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 13/05/2013 au 20/09/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite de renvoi : 20/09/2013
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Première Guerre mondiale /
Lieux de mémoire / Photographie
Démocratie ou barbarie

Destinataires de la circulaire

- A Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- A Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur ;
- A Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire ;
- A Monsieur le Ministre-Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique ;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices)-Présidents(tes) des Hautes Ecoles, des Instituts Supérieurs d'Architecture, des Ecoles Supérieures des Arts ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;

Pour information :

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ;
- Aux Associations de Parents.

Signataire

Ministre /
Administration : Monsieur Frédéric Delcor Secrétaire général – Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Personnes de contact

Service ou Association : Cellule de coordination Démocratie ou barbarie

Nom et prénom	Téléphone	Email
Plumet Philippe	02 690 83 52	philippe.plumet@cfwb.be
Sanchez Belen	02 690 83 53	belen.sanchezlopez@cfwb.be
Herode Michel	02 690 83 54	michel.herode@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Fédération Wallonie-Bruxelles lance un concours de photographie de lieux de mémoire à l'intention des Hautes Ecoles et des établissements scolaires primaires et secondaires organisés ou subventionnés par la Fédération.

Le plan d'action des commémorations, approuvé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie - Bruxelles, poursuit à l'intention des jeunes générations des objectifs de sensibilisation, d'approfondissement des connaissances historiques et de transmission de celles-ci, de valorisation des lieux de mémoire et de sauvegarde du patrimoine commémoratif.

Ce concours « lieux de mémoire 14-18 » offrira dès lors aux élèves et aux étudiants la possibilité d'exprimer leur sensibilité et leur perception des aspects historiques, patrimoniaux, artistiques et architecturaux des traces mémorielles matérielles de la Première Guerre mondiale.

Le règlement de ce concours et le formulaire à compléter pour y participer pourront être téléchargés sur le site officiel des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale www.commemorer14-18.be et sur le site de Démocratie ou barbarie www.democratieoubarbarie.cfwb.be ou obtenus sur demande auprès de Démocratie ou barbarie, à partir du 13 mai 2013.

Pour plus d'information :

Cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles / Secrétariat général

Boulevard Léopold II, 44 – Bureau 6E602

1080 Bruxelles

dob@cfwb.be / info@commemorer14-18.be

02 690 83 52/53/54

Je vous remercie de transmettre cette invitation aux personnes de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressées par cette activité.

Le Secrétaire général,

Frédéric Delcor